



« Entreprendre » accompagne :

- › les projets de création ou de reprise d'entreprise et les prises de participation au capital d'une entreprise ;
- › la prise de responsabilité, par des formations à la gestion ;
- › les entreprises existantes : choix d'orientation, analyse des résultats financiers et conséquences, modification de l'actionnariat ;
- › les situations de difficultés d'entreprises dirigées par des Compagnons.

« Entreprendre » : un service de l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France, destiné aux Compagnons du Devoir

Vous envisagez de créer ou reprendre une entreprise ?

« Entreprendre » vous propose un accompagnement individuel.

- › Définition du projet et détermination des objectifs de la future entreprise
- › Définition de la stratégie commerciale et des actions de prospection avant et après création
- › Aide au choix concernant les aspects humains et les moyens de production (locaux, équipements...)
- › Approche financière prévisionnelle (compte de résultat prévisionnel, plan de financement...)
- › Définition des prix de revient et de vente
- › Aide au choix sur les aspects juridiques, fiscaux et sociaux
- › Accompagnement dans la recherche de financements

Et, dans le cas de reprise d'entreprise :

- › Aide au diagnostic de l'entreprise
- › Évaluation financière de l'entreprise
- › Accompagnement dans les discussions avec le cédant et ses conseils
- › Aide au choix du montage de reprise



Pour compléter l'accompagnement, « Entreprendre » peut conseiller l'intervention d'un avocat spécialisé en droit des sociétés.

Comment ça marche ?

- › Nous prenons du temps avec vous, sous forme de rencontres et/ou d'entretiens à distance.
- › Combien de temps ? Celui que vous jugerez nécessaire pour que votre projet se construise bien.

Combien ça coûte ?

- › Rien si le projet n'aboutit pas.
- › Une participation faible au coût d'« Entreprendre » si le projet se concrétise.

Vous voulez réussir dans une fonction d'encadrement ou de dirigeant et vous préparer à la prise de responsabilités par des formations à la gestion ?

Avec les formations « Entreprendre », les Compagnons du Devoir vous proposent :

- › des stages abordant les aspects commerciaux, financiers, de management et juridiques ;
- › des formations individualisées à la gestion financière, construites sur mesure, traitant par exemple de la compréhension des comptes annuels, de l'actualisation des bases de chiffrage des devis, du prix de revient, du seuil de rentabilité, des outils permettant de connaître le résultat mensuel de l'entreprise, de la mise en œuvre ou de l'amélioration du suivi de résultat par chantier...

Vous dirigez une entreprise et vous avez un choix d'orientation à prendre ou vous cherchez à mieux comprendre vos résultats financiers ?

« Entreprendre » est disponible pour vous accompagner.

- › Mise en place d'outils de suivi et de tableaux de bord de gestion
- › Analyse des résultats financiers et actualisation de repères chiffrés (prévisionnel, prix de revient...)
- › Échanges sur la stratégie d'ensemble et partage d'idées sur des choix d'orientation
- › Projet d'investissement ou d'embauche : analyse du projet, objectifs chiffrés, accompagnement dans la recherche de financements...
- › Entrée ou sortie d'un associé

› Modalités d'intervention à définir au cas par cas.

Vous avez une entreprise qui traverse un moment difficile ?

« Entreprendre » est disponible pour vous accompagner.

- › Analyse de la situation, recherche de solutions, implication éventuelle dans leur mise en œuvre : redressement progressif, négociation avec les créanciers, parfois gestion de la cession ou arrêt de l'activité
- › Action en lien avec les conseils habituels de l'entreprise en fonction des souhaits du dirigeant

› L'intervention d' « Entreprendre » ne donne lieu à aucune facturation.

Contactez :

Emmanuel Chevalier, echevalier@compagnons-du-devoir.com, 06 18 03 56 87

Frédéric Lenoir, flenoir@compagnons-du-devoir.com, 06 37 82 38 65

